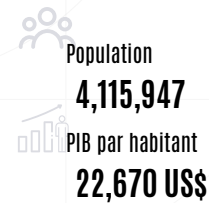
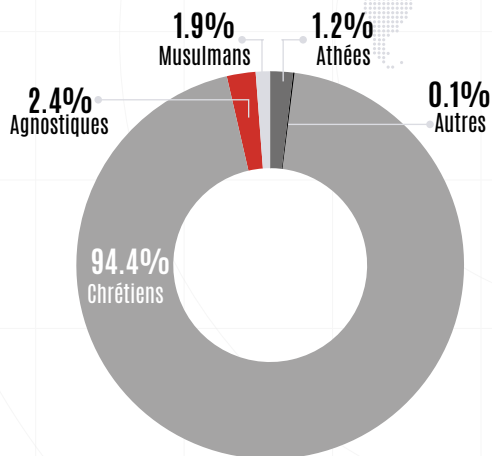




CROATIE

RELIGION



LE CADRE JURIDIQUE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET SON APPLICATION EFFECTIVE

La Constitution croate¹ garantit la liberté de conscience et de religion, ainsi que l'égalité devant la loi, sans distinction de religion (articles 14 et 40). L'incitation à la haine religieuse est interdite (article 39). Toutes les communautés religieuses sont égales devant la loi et séparées de l'État. Les communautés religieuses sont libres de célébrer publiquement des offices religieux ainsi que de gérer des écoles et des organisations caritatives (article 41).

La loi sur le statut juridique des communautés religieuses² définit une communauté religieuse comme un groupe confessionnel d'au moins 500 membres, qui compte cinq ans d'activité enregistrée (article 21). Les groupes religieux non enregistrés peuvent exercer leurs activités librement, mais ils n'ont pas les mêmes privilèges que les communautés religieuses enregistrées (article 7), qui bénéficient de certains avantages publics, dont des exemptions fiscales et l'accès à des financements publics (article 17). La loi accorde également aux aumôniers l'accès aux prisons, aux

établissements militaires et publics (articles 14, 15 et 16). En plus de l'Église catholique, il y avait 54 communautés religieuses enregistrées à la fin de 2019.³

Les écoles publiques permettent aux communautés religieuses qui ont signé un accord avec l'État de donner des cours d'instruction religieuse, mais il est facultatif d'y participer.⁴ Le catéchisme de l'Église catholique est le texte religieux le plus utilisé, et certaines communautés religieuses ont signalé que les écoles publiques n'offraient pas d'alternatives raisonnables.⁵ D'autres communautés religieuses peuvent offrir une instruction religieuse dans les écoles si elles ont signé un accord avec l'État – et s'il y a au moins sept élèves de la confession en cause. Les cours sur l'Holocauste sont obligatoires à la fin de l'école primaire et tout au long des quatre années de l'école secondaire.⁶

Les mariages célébrés par des communautés religieuses ayant signé un accord avec l'État sont reconnus officiellement. Cela dispense de l'obligation d'enregistrer les mariages à l'Office d'état civil.⁷

L'Église catholique est la communauté religieuse dominante. Elle reçoit le soutien financier de l'État et d'autres avantages tels que décrits dans quatre accords signés avec le Saint-Siège.⁸ Ces concordats imposent au gou-

vernement de financer les pensions et salaires de certains membres du personnel religieux. Les accords réglementent également l'instruction religieuse dans les écoles publiques, les aumôneries militaires catholiques et les relations juridiques et économiques.⁹

Bien que la Croatie a adopté la loi sur la restitution/indemnisation des biens confisqués pendant le régime communiste yougoslave pour aborder la confiscation des biens à l'époque de l'Holocauste, relativement peu de demandes d'indemnisation ont eu gain de cause en pratique, en raison des limitations présentes dans la loi.¹⁰

En janvier 2019, lors d'une conférence internationale sur les communautés musulmanes en Europe, le chef de la Communauté islamique de Croatie a déclaré que les musulmans croates pouvaient « servir de modèle pour aborder la question musulmane en Europe » et bénéficier au « statut des minorités chrétiennes dans le monde islamique ».¹¹

L'ombudsman est responsable de la promotion et de la protection des droits et libertés de l'homme, y compris de la liberté religieuse. L'ombudsman est indépendant et autonome et peut adresser des recommandations aux organismes gouvernementaux, mais n'a aucun pouvoir exécutif. Le bureau publie des rapports annuels, comme l'exige la loi.¹²

INCIDENTS ET DÉVELOPPEMENTS

Le rapport de 2018 de l'ombudsman a fourni des statistiques sur les crimes de haine : huit crimes antisémites ont été enregistrés, dont un incident au cours duquel une étoile de David a été apposée sur les vêtements d'un radiologue juif.¹³ La Croatie a signalé deux crimes de haine à motivation antisémite (dommages matériels et incitation à la haine) à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour 2018, et un incident (un bureau politique vandalisé avec un signe antisémite) a été signalé par des organisations de la société civile.¹⁴

Le rapport 2018 de l'ombudsman a décrit des tensions entre l'Église orthodoxe serbe et l'Église catholique, mais a noté qu'au début de 2019, les évêques catholiques et orthodoxes ont publié une déclaration commune encourageant les croyants à « favoriser l'unité au-delà de toute intolérance nationale et politique ».

Le rapport fait également état des préoccupations persistantes des Témoins de Jéhovah de se voir refuser des soins dans les hôpitaux en raison de leur refus de consentir à des transfusions sanguines.¹⁵

La Croatie a signalé huit crimes de haine motivés par des préjugés antimusulmans (sept menaces et une agression physique) à l'OSCE pour 2018, et un incident a été signalé (des avis de décès de deux musulmans ont été barbouillés de saindoux) par une organisation de la société civile.¹⁶

Dans son rapport de 2018, l'ombudsman a noté la création du Conseil interreligieux de Rijeka et la création d'un forum intitulé « Les préjugés religieux comme incitation à la haine », organisé par le Centre pour la promotion de la tolérance et la préservation des souvenirs de l'Holocauste.¹⁷ Toutefois, pour la quatrième année consécutive, les représentants des communautés juive et serbe ont boycotté la commémoration officielle de 2019 des victimes d'un camp de concentration tenu par les oustachis pendant la Seconde Guerre mondiale, en raison de ce qu'ils considèrent comme le révisionnisme de l'Holocauste par le gouvernement.¹⁸

Début 2019, le Président du pays a résisté aux appels à réviser les accords avec le Saint-Siège, notamment en matière de financement et d'éducation.¹⁹ La Fondation « Josip Sruk-Sekularist » a été créée décembre 2019 dans le but de promouvoir la laïcité en Croatie. Son fondateur aurait déclaré : « Je souhaite que la laïcité se renforce en Croatie et que l'état d'esprit des gens change positivement, par la prise de conscience du fait que l'influence de l'Église sur la politique et les affaires publiques de l'État n'est utile à personne ».²⁰

Les restrictions aux rassemblements publics imposées en raison de la pandémie de coronavirus en 2020 ont entraîné la suspension des offices religieux. L'approche dont a fait preuve la Croatie a été décrite comme « élevée » (par rapport à « très élevée », « modérée » ou « faible »), parce que les rassemblements religieux publics ont été suspendus, mais les lieux de culte sont restés ouverts à la prière privée.²¹

PERSPECTIVES POUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Au cours de la période faisant l'objet du présent rapport (2018-2020), aucune violation de la liberté religieuse n'a été signalée. Bien qu'actuellement stables, les ten-

sions pourraient s'accroître au cours des prochaines années en raison du rôle général de la religion dans la société ainsi que du rôle traditionnel de l'Église catholique en Croatie. Les défenseurs de la laïcité, qui dépeignent souvent la foi comme ayant une influence négative, peuvent être un défi pour l'Église catholique ainsi que pour les autres religions. Néanmoins, le gouvernement et les organisations de la société civile sont actifs dans la promotion de la tolérance religieuse, et le Bureau de l'ombudsman restera probablement très sensible à toute plainte liée aux abus et discriminations.

NOTES DE FIN DE TEXTE / SOURCES

- 1 Constitution de Croatie : <https://mjp.univ-perp.fr/constit/hr1990.htm>
- 2 Narodne novine, <https://www.zakon.hr/z/284/Zakon-o-pravnom-polo%C5%BEaju-vjerskih-zajednica>
- 3 Office of International Religious Freedom, "Croatia, U.S. Department of State, <https://www.state.gov/reports/2019-report-on-international-religious-freedom/croatia/>
- 4 Article 13, "Zakon o pravnom položaju vjerskih zajednica," op. cit.
- 5 Office of International Religious Freedom (2019), op. cit.
- 6 Ibid.
- 7 Ibid.
- 8 See Accordi bilaterali vigenti della Santa Sede, Pontificia Università Gregoriana, https://www.iuscangreg.it/accordi_santa_sede.php#SCroazia
- 9 Ugovora između Svete Stolice i Republike Hrvatske o dušobrižništvu katoličkih vjernika, pripadnika oružanih snaga i redarstvenih službi Republike Hrvatske (military), 2/1997 Narodne novine https://narodne-novine.nn.hr/clanci/medunarodni/1997_02_2_9.html ; Ugovora između Svete Stolice i Republike Hrvatske o suradnji na području odgoja i kulture (education and culture), 2/1997 Narodne novine, https://narodne-novine.nn.hr/clanci/medunarodni/1997_02_2_10.html ; Ugovora između Svete Stolice i Republike Hrvatske o pravnim pitanjima (legal matters), 3/1997 Narodne novine, https://narodne-novine.nn.hr/clanci/medunarodni/1997_02_3_19.html ; Ugovor između Svete Stolice i Republike Hrvatske o gospodarskim pitanjima (economic matters), 3/1997 Narodne novine, https://narodne-novine.nn.hr/clanci/medunarodni/1997_02_3_19.html.
- 10 "Zakon o naknadi za imovinu oduzetu za vrijeme jugoslavenske komunističke vladavine," 92/1996, 39/1999, 42/1999, 92/1999, 43/2000, 131/2000, 27/2001, 34/2001, 65/2001, 118/2001, 80/2002, 81/2002, 98/2019 Narodne novine, <https://www.zakon.hr/z/130/Zakon-o-naknadi-za-imovinu-oduzetu-za-vrijeme-jugoslavenske-komunisti%C4%8Dke-vladavine> ; "WJRO Croatia Operations," World Jewish Restitution Organization, <https://wjro.org.il/our-work/restitution-by-country/croatia/> ; HINA, "U.S. Holocaust Envoy: Issues in Jewish Property Restitution Remain," Total Croatia News, 19 avril 2019, <https://www.total-croatia-news.com/politics/35403-holocaust-envoy>
- 11 "Islamic Community in Croatia Model for Status of Muslims in Europe," Total Croatia News, 15 janvier 2019, <https://www.total-croatia-news.com/lifestyle/33576-islamic-community-in-croatia>
- 12 Republika Hrvatska Ombudsman, <https://www.ombudsman.hr/en/about-us/> ; Office of International Religious Freedom, "Croatia" (2018), op. cit.
- 13 "Annual Report of the Ombudswoman of Croatia for 2018," Republic of Croatia Ombudsman, 36, 212, <https://www.ombudsman.hr/en/reports/#>
- 14 Office for Democratic Institutions and Human Rights, "2018 Hate Crime Reporting – Croatia," Organization for Security and Co-operation in Europe, <https://hatecrime.osce.org/andorra>
- 15 "Annual Report of the Ombudswoman of Croatia for 2018," 213, 199, op. cit.
- 16 Office for Democratic Institutions and Human Rights, "2018 Hate Crime Reporting – Croatia," op. cit.
- 17 "Annual Report of the Ombudswoman of Croatia for 2018," 212, op. cit.
- 18 Anja Vladislavljevic, Balkan Insight, 27 janvier 2020, <https://balkaninsight.com/2020/01/27/croatia-commemorates-holocaust-amid-divisions-over-wwii-history/>
- 19 Total Croatia News, 6 février 2019, <https://www.total-croatia-news.com/politics/33998-croatia-vatican-treaties>
- 20 "Foundation for the Promotion of Secularism Established" Total Croatia News, 9 décembre 2019, <https://www.total-croatia-news.com/politics/40132-secularism>
- 21 Office for Democratic Institutions and Human Rights, "OSCE Human Dimension Commitments and State Responses to the Covid-19 Pandemic," Organization for Security and Co-operation in Europe, p. 117, https://www.osce.org/files/f/documents/e/c/457567_0.pdf ; Alexis Artaud de La Ferrière, The Conversation, 4 mai 2020, <https://theconversation.com/coronavirus-how-new-restrictions-on-religious-liberty-vary-across-europe-135879>